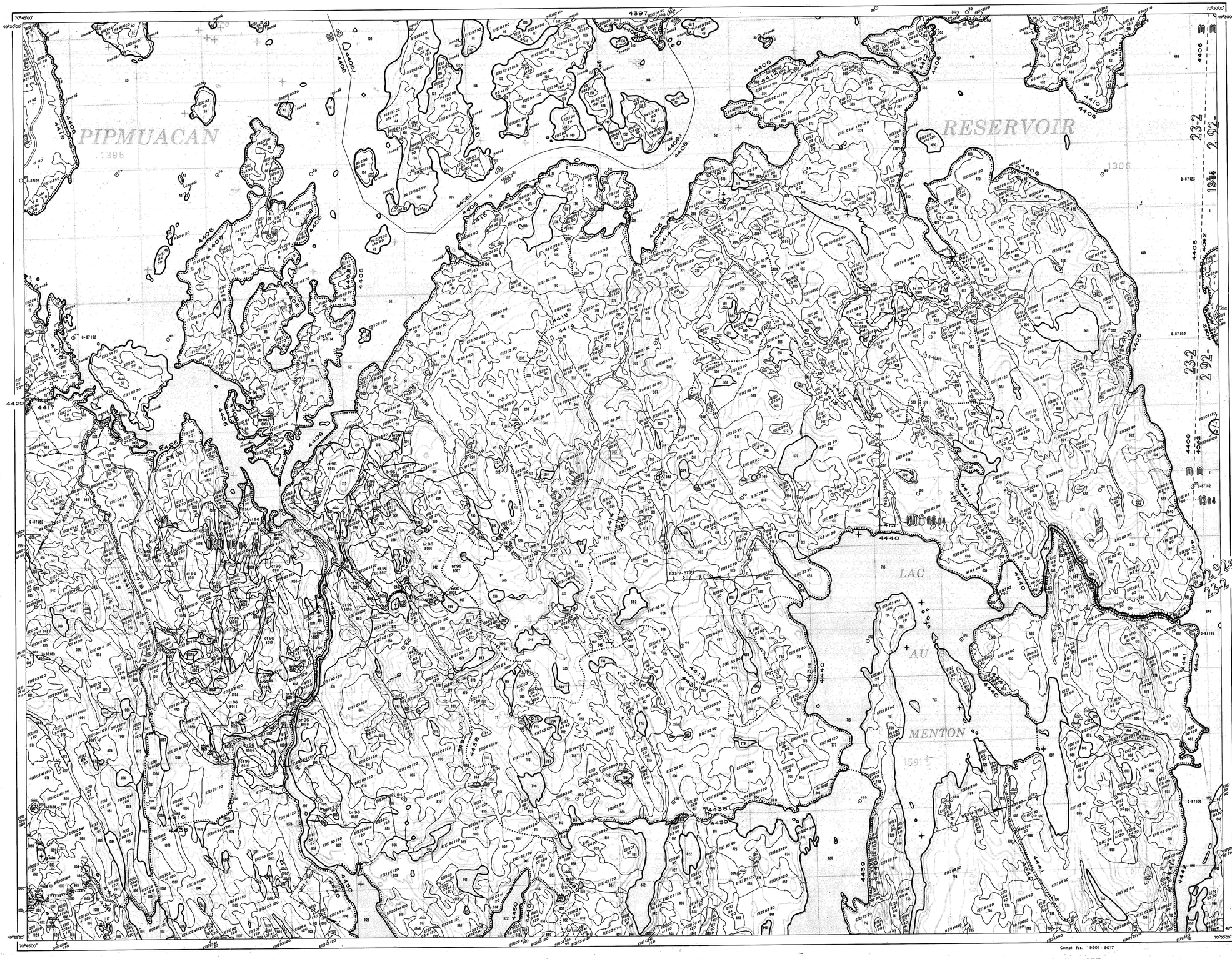

Compt. for. 9501 - 8017

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (empriste)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpra
Coupe avec réserves de semenciers	cpre
Coupe à diamètre limite d'abattage	cdl
Coupe à diamètre limite	cd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (préciser le but)	cp
Brûlage dirigé	bdr
Plantation en vasetons	pv
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Fabrication commerciale	fc
Récolte dans les lisières boisées (décrire ci-dessus)	rcl

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et aux origines de la ligneuse forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Bouleaux	
— — à sapin et/ou épinette blanche	B (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	B (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	B (PB)
— — à pin rouge	B (PR)
— — à pin gris	B (PG)
— — à peuplier (tremble)	B (Pe)
— — à peuplier	B (Pe)
— — à mélèze	B (M)
— — (plantation)	B (p)
Pessières	
— — (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (Th)
— — à mélèze	E (M)
— — à peuplier	E (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	E (S)
— — (plantation d'épinette de bois-gris)	E (P)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P)
Sapinières	
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier de sapin baumier	S (B)
Pinèdes à pin blanc	
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — — en tout mélange (non occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PB (M)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (M)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec peuplier	PB (Pe)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — (plantation)	PB p
Pinèdes à pin rouge	
— — — de pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — — à thuya (cèdre)	PR (Th)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — avec mélèze	PR (M)
— — — avec pin gris	PR (PG)
— — — avec peuplier	PR (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — (plantation de pin sylvestre)	PR (P)
Cédrières	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation)	Th p
Pruchières	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (Cc)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu p
Mélèzes	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (E) p
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J) p
— — (plantation de mélèze hybride)	M (H) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg) (F)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB) (F)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR) (F)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R) (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E) (F)
Bouleaux à bouleaux blancs avec pin gris	B1 (Pg)	B1 (Pg) (B)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	B1 (E)	B1 (E) (B)
— — — — avec pin gris	B1 (Pg)	B1 (Pg) (B)
— — — — avec pin blanc	B1 (PB)	B1 (PB) (B)
— — — — avec pin rouge	B1 (PR)	B1 (PR) (B)
— — — — avec résineux	B1 (R)	B1 (R) (B)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	B2 (R)	B2 (R) (B)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 (PB)	F2 (PB) (R)
— — — — avec pin rouge	F2 (PR)	F2 (PR) (R)
Peuplements mixtes avec	Pe (Pg)	Pe (Pg) (F)
— — — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg) (F)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB) (F)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR) (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (F)
Épinettes rouge résineuse	Er (R)	Er (R) (F)
Épinettes rouge résineuse	Er (R)	Er (R) (F)
Mélangés à feuillus tolérants	MFR (F)	MFR (R)
— — — sur station humide	MFR (F)	MFR (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B1
— — à bouleaux jaunes	B2
Peuplier	Pe
Épinettes rouge	Er
Érablières	Er (R)
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (B)
— — à peuplier	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
— — à pin rouge	Er (PR)
Peuplier d'Amérique à sucre	Pe (Ps)
— — de bouleau jaune	Pe (J)
— — de peuplier	Pe (Pe)
— — de peuplier tremble	Pe (Pt)
— — de frêne d'Amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sc
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (empriste)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par épaisseur légère	cpl
Brûlé partiel	bp
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche seulement

⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	b
Coupe totale	ct
Épidémie sévère	ms
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIÈNNE

CLASSES	TIGE DE:
10 (ans)	0-30 ans
20 "	31-40 "
30 "	41-50 "
40 "	51-60 "
50 "	61-80 "
60 "	81-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-100 (ans)	70-70 (ans)
30-50 "	30-70 "
60-80 "	30-80 "
90-110 "	90-90 "
120-150 "	90-120 "
160-170 "	120-120 "
	120-170 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de tiges commerciales dont la hauteur varie entre 0 et 10 mètres.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de tiges commerciales dont la hauteur varie entre 0 et 10 mètres.
Peuplé à dominance de tiges intermédiaires, comprenant des tiges plus grandes et/ou plus petites.
Autres peuplements: incapable des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2m	2	3	4	7m	5	9m	6
A	90%	A1	A2	A3	A4		A5		6
B	80%	B1	B2	B3	B4		B5		6
C	60%	C1	C2	C3	C4		C5		6
D	25%	D1	D2	D3	D4		D5		6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. STNG. FOR. - GROUPE DRYADE LTÉE
SIGNATURE: Jean Simard
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. STNG. FOR.:
SIGNATURE:

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	°
Forte	61 à 90%	°°
Abrupte	91% et plus	°°°

Superficies entourée de pentes > 31%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S (2) c3 g 60% ⊖ — définition, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R c3 d 60 E1 — classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 23*-2
Unité d'aménagement: 3*
Unité de sondage: 000 06 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 340 03
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 94900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 415* 11 (a)
Région écologique
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/5/87
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-11	22-E-10	22-E-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-6	22-E-7	22-E-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-3	22-E-2	22-E-1	

22 E/7 N.E.